



ENVIRONNEMENT



Préservons notre biodiversité !

Les mois de mai et juin correspondent aux naissances pour les mammifères et à la nidification pour les oiseaux.

Pendant le confinement, en raison de l'absence d'activité humaine sur les sites départementaux et sur les sentiers de randonnée, la petite faune a élu domicile dans les espaces libérés.

Publié le 09 juin 2020

Des panneaux seront installés sur ces sites pour inviter à la vigilance car un dérangement trop important de ces populations engendrerait l'abandon des nids ou des jeunes.

A ce titre les recommandations sont les suivantes : ne pas s'écarter des sentiers balisés, éviter de faire trop de bruit et garder les animaux de compagnie sous contrôle (tenus en laisse).